



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL
COMITÉ RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE

Comité départemental de la Sarthe

PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2 décembre 2023



YVRÉ L'ÉVÊQUE



SOMMAIRE

❖ MOT DU PRÉSIDENT : Philippe Bruneau	1
❖ RAPPORT MORAL : Annie Vaugeois	3
❖ LICENCES : Claude Touchet	5
❖ TRÉSORERIE : Laurent Bodereau.....	8
❖ VÉRIFICATEURS AUX COMPTES	13
❖ BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 : Laurent Bodereau.....	14
❖ ARBITRAGE : Jean-François Marzat	15
❖ DISCIPLINE : Yves Bertron	16
❖ EQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE : Sophie Ploquin.....	17
❖ FÉMININES : Annie Alisse	20
❖ VÉTÉRANS : François Cariou	21
❖ COUPE France : Franck Lureau	23
❖ COUPE Sarthe : Jean-Pierre Bog.....	24
❖ C.D.C. – C.R.C. – C.N.C. : Damien Boutard	25
❖ RÉSULTATS SPORTIFS : François Cariou	27
❖ CHANCELLERIE : Annie Vaugeois	29

INTERVENTION PHILIPPE BRUNEAU, PRESIDENT

Madame le Maire,
Mesdames, Messieurs, les dirigeants de clubs,

C'est avec plaisir que je tiens ma 3eme assemblée générale en tant que Président du Comité à Yvré l'évêque, commune de la Sarthe de 4241 habitants. Je tiens à remercier :

- Madame Damienne Fleury, maire de la commune qui nous fait l'honneur de sa présence
- Le club d'Yvré l'Evêque, dirigé par Michel Brochard et son équipe qui nous accueille pour cette Assemblée Générale.
- Les dirigeants ici présents,
- Les membres du comité pour leur investissement au sein de cette équipe
- Le conseil départemental pour la subvention concernant le projet associatif
- La ville du Mans pour les subventions trophée des villes et sans doute pour le National jeunes du mois de juin prochain.

Cette année nous a apporté beaucoup de plaisir sur le plan sportif, championnats, cdc, crc, concours... Merci à tous les clubs pour leur investissement à la réalisation de nos concours.

Avant de commencer cette Assemblée Générale, je tiens à rendre hommage à toutes celles et ceux qui nous ont quittés au cours de cette année. Je vous demande une minute de silence.

La secrétaire va procéder à l'appel des sociétés.

Je vais maintenant vous présenter les principales actions de la saison 2023 et les projets des saisons à venir.

SAISON 2023

Projet associatif

Notre nouvelle équipe a bien travaillé sur le projet associatif, aidée par Florian Rousseau de la région. Ce projet, rendu obligatoire par la Fédération, permet de planifier les différentes actions sur 2021-2024.

Dans ce projet associatif, est prévue une action en faveur du haut niveau. C'est pourquoi nous avons décidé de constituer une équipe pour le trophée des villes à Laon

L'équipe était composée de Thibaud Vaillant, Florian Leboulanger, Johann Ossant et Brice Leclou. Sur les plans humain et sportif merci aux joueurs.

Thibaud Vaillant n'a pas réussi à se qualifier à l'épreuve du tir de précision.

L'équipe a terminé à la 5e place de sa poule à égalité de points avec une autre ville, le départage particulier ne nous a pas été favorable.

Championnats

Cette année, le comité Sarthe a organisé tous les championnats . Nous avons décidé de garder la formule utilisée pendant le COVID à savoir le championnat avec reprise des jeux en 16e de finale le lendemain et élimination directe.

Cette formule sera reconduite l'année prochaine avec un concours annexe le jour de la finale ouvert à tous les licenciés à partir de 10 heures.

Le championnat doublettes féminin aura lieu sur 2 jours sur un site afin de préserver l'enjeu sportif et que la finale se termine de bonne heure.

Le qualificatif R égional avec une durée de 3 jours s'est déroulé à Champagné. Très belle organisation, merci à l'ensemble des bénévoles qui ont oeuvré.

Coupe Sarthe

Les $\frac{1}{2}$ finales et finale ont été organisées sur une même journée, un grand merci au club du VSF d'avoir accepté d'accueillir cette manifestation, et d'avoir organisé le repas du midi et du soir. Cette formule a donné là aussi entière satisfaction, permettant de voir la finale et la petite finale. Elle sera reconduite pour 2024. Je souhaite que les clubs qualifiés respectent cette formule.

Les Jeunes

Le nombre de licenciés augmente à petite vitesse. Une Réunion avec l'ensemble des éducateurs, initiateurs , BF1 sera programmée en début d'année.

Autre bonne nouvelle : le 2e national Jeunes de la Vallée du Loir s'est très bien déroulé, félicitations aux organisateurs. Merci à la Fédération de nous allouer une subvention pour chaque catégorie (minime, cadet, junior), pour ces 2 nationaux ainsi que Decathlon comme partenaire.

Féminines et sport adapté

Autres axes du projet associatif : les féminines et le sport adapté. A ce sujet, je vous invite à organiser des manifestations en faveur de ces publics; n'oubliez pas de contacter le comité si vous faites une.

Une équipe des JSA a fait une très belle compétition aux championnats de France sport adapté félicitations aux joueurs et éducateurs.

Alcoolémie

J'ai été présent au maximum sur les terrains pour les championnats et autres manifestations importantes. Je compte bien faire de même pour les prochaines années. Tout n'est pas parfait mais je tiens à féliciter les joueuses et joueurs pour leur comportement sur les terrains. En dehors des jeux, restent des choses à améliorer, notamment le problème de l'alcool qui fait que parfois les choses s'enveniment. Nous serons vigilants.



SAISON 2023

Quelques dates

- AG Région : Les 9 et 10 Décembre à la Roche sur yon, la Sarthe y sera représentée par Philippe Bruneau, Laurent Bodereau, Jean-François Marzat et Annie Vaugeois.
- Congrès F.F.P.J.P. à Grande Synthe les 16 17 et 18 Décembre 2023. Nos représentants : Laurent Bodereau et Annie Vaugeois.
- boulodrome : aucune nouvelle.

NOUVEAUTÉS 2024

- Championnat de France Triplettes : le championnat Seniors masculins est réduit à 128 équipes au lieu de 256 et le championnat Seniors féminines se déroulera le même jour avec 128 équipes.
- Le CDC féminin passera à 6 joueuses.

Pour conclure, je dirai que cette 3eme année de Présidence a été riche mais je retiendrai le plaisir que l'on a à travailler ensemble et à avancer pour faire progresser notre sport pétanque. Nous continuerons dans ce sens.

Enfin, je tiens à vous présenter, à toutes et à tous et vos familles, tous mes meilleurs vœux de bonheur et surtout santé pour 2024 et réussite sportive à vos clubs. Merci de votre attention.

Philippe Bruneau

RAPPORT MORAL 2023

Madame La Maire
Monsieur le Président du CD72,
Mesdames, Messieurs les Présidents et dirigeants de clubs,

Nous remercions le club d'Yvré l'Evêque et son président, Michel Brochard, de nous accueillir pour cette nouvelle Assemblée Générale. Merci également à vous tous pour votre présence.

Nombre de Clubs en Sarthe

En 2023, notre département compte **36 clubs** représentant 2034 licenciés.

- District **Centre** : **15**. Dissolution du club des Grillons
- District **Nord** : **10** dont un nouveau club à Conlie présidé par Cassandra Dezecot
- District **Sud** : **11**

Travail du Comité

Le comité est composé de 15 membres. Nous nous sommes réunis chaque mois pour organiser la saison et traiter les sujets récurrents. En parallèle, les commissions se sont réunies pour gérer les sujets spécifiques.

Compétitions et événements organisés par le Comité Départemental

Tous les championnats ont pu se dérouler dans de bonnes conditions, ainsi que les Tours de Coupe France, Coupe Sarthe, et les CDC.

Initiés en 2022, les contrôles d'alcoolémie ont été accrus en 2023. Ils se déroulent dans de bonnes conditions et n'ont révélé aucun cas positif. Nous essaierons d'en effectuer davantage en 2024.

Côté Jeunes : Le comité a organisé en Juillet le NATIONAL Jeunes de la ville du Mans, compétition qui a attiré des jeunes de nombreuses régions ce qui démontre son intérêt.

L'action prioritaire de notre Projet Associatif reste ciblée sur les Jeunes. Merci aux écoles de Pétanque sarthoises pour le travail de 2023.

En milieu d'année, nous vous avons invité à répondre à un questionnaire sur ce projet. Il est dommage de constater que très peu de clubs s'y sont intéressés.

Malgré les difficultés rencontrées (en particulier le manque de bénévoles), nous continuerons nos efforts l'année prochaine pour développer la pratique chez les jeunes.

Communication avec les clubs

Nous communiquons avec les clubs essentiellement par mail mais vous pouvez également trouver les informations sur :

Site : il est actualisé régulièrement et de nombreux documents y sont disponibles, y compris les comptes-rendus de nos réunions mensuelles.

Page Facebook : elle contient des informations spontanées et éphémères.

Cette page peut aussi servir à rappeler vos évènements ou à présenter des résultats, photos...

A vous de nous communiquer ceux-ci afin de le faire vivre.

Trophée du Fair-Play :

Nous avons relancé ce Trophée cette année. Tout sport a ses règles spécifiques mais la même Ethique et en particulier le respect de l'adversaire.

Le Fair-Play est indispensable à la Pétanque si nous considérons qu'elle doit être reconnue comme un Sport.

Résultats Sportifs :

Si nous assistons souvent à de belles compétitions au niveau départemental, nous regrettons de ne pas avoir les performances attendues lors des Championnats de France. Nous devons avec vous réfléchir aux raisons de ces difficultés récurrentes. Merci de nous faire part de vos idées.

Finances :

Le bilan est positif. Laurent vous fera un bilan complet lors de cette AG.

2024 fin de mandat :

Outre l'aspect financier qui est primordial à la vie d'une association sportive, l'implication des bénévoles est nécessaire à la vie d'un club.

L'année prochaine sera celle de nouvelles élections au sein du comité et des clubs. Nous avons besoin de plus de bénévoles, au Comité en particulier. Parlez-en dès maintenant.

Conclusion :

Nous savons que tout est critiquable et nous sommes ouverts aux propositions d'amélioration lorsqu'elles sont constructives et partagées par une majorité.

De notre côté, nous avons besoin de votre soutien et de celui de vos joueurs.

Nous espérons que 2024 sera une belle année pour la Sarthe.

Merci de votre attention.

François Cariou

LICENCES : CLAUDE TOUCHET et JEAN-LUC PAULIN

Mesdames et Messieurs, bonjour

LE TARIF DES LICENCES

Cette année les tarifications ne changent pas. Le tarif est le suivant :

- Seniors et juniors 33 €
- Cadets minimes et benjamins 20 €

Ce tarif reste un prix dérisoire par rapport aux autres fédérations de sport de haut niveau.

En continuité, les calendriers concours restent vendus 1 €, dont 0,50 € utilisés pour le National jeunes organisé par le comité. Un bon de commande vous a été fourni. De même, les pochettes rigides restent à 0,40 €, elles permettent de pérenniser vos licences et d'éviter ainsi les RAC un bon de commande vous est également fourni. Merci de fournir un chèque pour chaque intitulé, pensez à votre trésorier.

Pour les cartes cassées ou perdues, en cours de saison sportive, les nouvelles demandes font l'objet d'un duplicata payant au prix de 20 € au lieu de 33 € suite réévaluation de la Fédération. Pour les puces défectueuses, la nouvelle carte sera gratuite, il faut juste restituer l'ancienne carte au comité afin quelle soit vérifiée et détruite.

Merci de respecter la procédure c'est aux présidents de club de gérer ces demandes via les documents qu'ils ont reçus. Une fois ces documents envoyés au comité ou à mon adresse, avec le chèque joint si c'est en cours d'année, c'est seulement à ce moment là que nous intervenons et effectuons une demande de duplicata.

LES MUTATIONS

Elles sont toutes payantes pendant une période de 5 ans, ensuite le licencié est effacé de la base de données Geslico.

Suite aux mutations internes ou externes (Licencié arrivant d'un comité extérieur), obligatoirement le feuillet rose devra être joint aux bordereaux des demandes de cartes ainsi que l'ancienne licence pour destruction (sauf si licence perdue ou volée).

Un triptyque de mutation doit être rempli par le club sortant (à priori cela sera la dernière année) ensuite un formulaire sera mis sur le site de la fédération pour tout licencié qui désire changer de club ou de comité suite à une ou plusieurs années sabbatiques. Sans la présentation du feuillet rose, ce n'est pas la peine de nous adresser une demande de licence. Cela nous évitera de téléphoner pour avoir l'aval des Présidents (es) et de nous voir signifier un refus. Les demandes de mutation internes sont envoyées au comité soit par le club sortant soit par le licencié s'il le désire avec un chèque de 30 € au nom du CD72 Pétanque, merci de fournir une enveloppe timbrée avec adresse du licencié afin de lui retourner son feuillet rose de mutation. Une précision : un licencié qui désire quitter son comité d'origine

pour aller dans un comité extérieur doit adresser sa demande de mutation au comité sortant et non au comité d'arrivée.

Rappel du prix des mutations 30 € mutation interne et 50 € externe.

Autres rappels :

Le carnet de mutation comporte 3 volets de couleur jaune, rose et blanc. Le jaune reste au club sortant. Le rose et le blanc ainsi que la somme correspondante sont expédiés ou déposés au siège du Comité par le club ou le licencié pour validation par le Président du Comité. Le blanc reste au comité d'appartenance et le rose est renvoyé au licencié par voie postale d'où l'intérêt d'avoir en notre possession une adresse fiable ainsi qu'une enveloppe timbrée.

Les mutations sont valables toute l'année. Par contre une seule fois à condition que le renouvellement de licence n'a pas été effectué pour l'année en cours. Par exemple si licence prise en octobre 2022 pour l'année 2023, on ne peut muter avant octobre 2023 pour l'année 2024

Concernant les renseignements fournis par les joueurs, vous les laissez remplir la feuille assurance vérifiez bien que celle-ci est signée que les cases sont bien cochées je m'aperçois avec les premières que j'ai reçues qu'ils oublient souvent de cocher la case refus assurance. Il faut aussi vivre avec son temps donc merci de fournir également adresse mail et n° de tél.

Concernant les bordereaux de demande de licences, essayez de classer les noms par ordre alphabétique de manière à nous faciliter la saisie dans le logiciel GESLICO et de joindre une photo d'identité présentable (modèle carte identité) et non pas découpée sur une photo elle doit dater de moins d'un an ou deux car elle apparaît maintenant sur votre licence et se doit d'être ressemblante pour les nouveaux licenciés il me faut aussi une photocopie de la pièce d'identité (surtout pas du permis qui n'est pas une pièce d'identité). Les photos numérisées ne sont pas acceptées. Pour toute nouvelle licence merci de fournir un justificatif de domicile.

Pour rappel, aucune demande de licence ne sera prise en compte si photo d'identité absente ou documents incomplets.

Merci de former une 2^{ème} personne au sein de votre club.

- Pour les licenciés les certificats médicaux ne sont plus demandés.

Le questionnaire reste obligatoire pour les jeunes seulement

AUTRES DOCUMENTS

Je vous saurais gré de n'utiliser que les documents d'origine.

Normalement vos nouvelles compositions de bureau suite à vos assemblées générales ont été envoyées au comité afin de mettre à jour le logiciel fédéral (GESLICO). Merci de régulariser si tel n'est pas le cas. Vous avez reçu un nouveau formulaire merci de le remplir intégralement sinon il sera refusé et les nouvelles licences ne seront pas actualisées. En particulier n° INSEE nom de jeune fille etc. merci de me l'envoyer. Pour rappel le n° INSEE

comporte 5 chiffres par exemple le Mans c'est le 72181 et non pas trois cela nous permet de retrouver la ville de naissance qui est obligatoire pour tout membre de bureau.

Les permanences sont tous les vendredis de 14h00 à 17h30 de novembre à mars. Si impossibilité un mail est envoyé.

Si le licencié était auparavant dans un pays hors union Européenne.

Il faut également un formulaire de mutation internationale celui-ci est géré par le comité. D'une carte de séjour en cours de validité ou carte de résident en cours de validité ou certificat de résidence en cours de validité pour les étrangers.

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions de votre collaboration et de votre attention.

Bonnes fêtes de fin d'année et surtout bonne santé à tous

Claude Touchet
Jean-Luc Paulin

NB DE LICENCIES PAR CLUBS

Comité Départemental de Pétanque

N° de club	association à pétanque	année 2012	année 2013	année 2014	année 2015	année 2016	année 2017	année 2018	année 2019	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023	évolution 2022/2023
00 01	pétanque des Grillons	83	89	50	35	39	34	18	14	25	19	33	22	-11
00 02	J.S.Allonnes	177	162	164	140	138	138	140	148	130	90	111	108	-3
00 03	P.A.C des sources	109	113	88	70	59	59	54	55	57	34	44	50	6
00 04	U.S.M.	65	62	56	66	66	63	60	63	73	54	47	40	-7
00 05	C.R.M.	45	49	52	48	66	72	76	76	73	70	74	69	-5
00 06	C.S.C.M	68	60	70	46	48	47	48	45	42	25	42	39	-3
00 07	P.C.les Sablons	46	44	47	50	49	48	47	46	47	29	39	44	5
00 08	SLMPC	50	54	67	71	76	83	78	79	71	63	73	70	-3
00 10	U.S.Arnage	98	117	150	156	155	173	165	159	145	95	121	136	15
00 11	P.C.Yvré l'Evêque	38	40	43	47	55	76	76	86	82	73	80	80	0
00 12	E.S.Champagné	40	52	53	56	68	85	72	90	80	68	74	95	21
00 13	SPAY	0	0	0	0	34	42	11	14	18	18	23	29	6
00 15	pétanque bretonne	49	49	58	56	61	66	63	67	70	45	46	48	2
00 16	Val de Sarthe (la Suze)	0	0	0	46	62	76	75	77	82	49	62	65	3
00 17	La Bazoge	0	0	0	0	0	0	0	0	18	18	23	28	5
00 18	PEC Pétanque Etival Club	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	45	20
00 30	V.S.Fertois	119	135	121	119	113	93	87	79	72	48	77	79	2
00 31	pétanque mamertine	89	92	109	108	93	98	108	118	123	101	84	95	11
00 32	amicale sportive St Paterne	24	31	39	24	32	33	32	32	38	29	27	29	2
00 33	pétanque Ténisienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
00 34	Vibraye	0	0	0	0	28	27	45	41	34	15	34	28	-6
00 35	Anille Braye pétanque	29	29	26	31	38	42	35	36	37	29	36	46	10
00 36	S.C.marollais	50	45	43	41	33	33	33	28	23	12	14	14	0
00 37	Tuffé	0	0	0	0	0	23	37	44	39	33	44	46	2
0038	Pétanque St Michel de Chavaignes	60	62	61	50	50	47	46	50	47	42	44	49	5
00 39	pétanque bésséenne	43	44	33	34	27	29	43	44	49	33	43	46	3
00 45	pétanque sabolienne	56	67	59	56	65	68	65	71	59	57	61	57	-4
00 47	pétanque flêchoise	98	92	89	89	104	99	102	116	117	101	110	136	26
00 49	Juigné pétanque club	29	34	29	28	40	39	40	38	41	29	39	42	3
00 50	vigilante pétanque Mayet	73	55	62	85	94	100	85	92	97	79	65	51	-14
00 51	pétanque mansignéenne	31	36	35	18	21	31	27	37	38	35	35	35	0
00 52	pétanque ludoise	21	21	22	22	25	25	34	34	35	23	30	41	11
00 53	C.O.Château du Loir	79	90	93	82	84	79	69	80	62	47	63	78	15
00 55	P.C.St Pierre de Chevillé	20	23	24	26	31	34	41	44	47	41	44	43	-1
00 56	Val de Loir 72	55	62	66	62	61	72	72	67	57	45	54	62	8
00 58	les boulistes d'Aubigné	54	56	66	61	61	56	47	52	47	26	42	62	20
00 59	Pétanque Lucéenne	0	0	0	0	0	0	20	26	26	25	23	27	4
		1905	1972	1985	1919	2063	2166	2122	2214	2120	1600	1886	2034	148

PROGRESSION PAR DISTRICT



CENTRE

968

NORD

29

SUD

68

REPARTITION DES LICENCIES PAR CATEGORIES

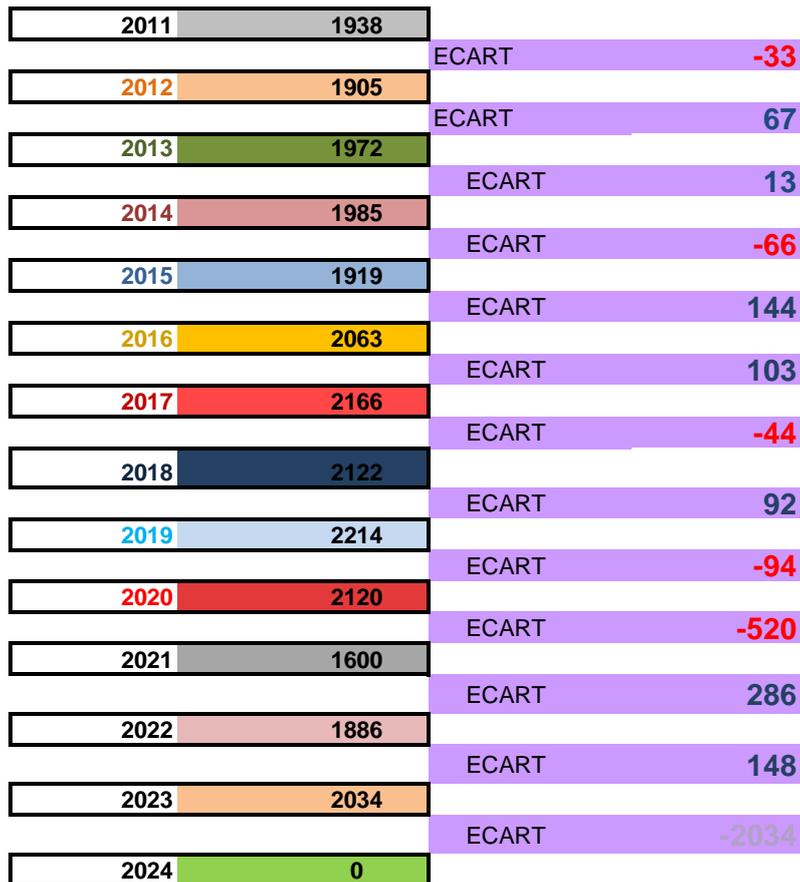
MASCULINS

Années	vétérans	seniors	juniors	cadets	minimes	benjamins	TOTAL
2011	550	936	21	29	21	34	1591
2012	558	888	21	46	33	17	1563
2013	579	931	26	47	28	16	1627
2014	604	928	20	45	23	22	1642
2015	624	869	17	37	31	13	1591
2016	648	944	22	31	36	21	1702
2017	649	1016	25	38	34	19	1781
2018	684	960	20	40	23	17	1744
2019	718	987	24	35	34	23	1821
2020	722	937	15	17	32	13	1736
2021	598	659	15	21	16	5	1314
2022	692	769	16	30	24	4	1535
2023	741	836	23	28	22	4	1654
2024	0	0	0	0	0	0	0

FEMININES

2011	88	232	8	2	11	6	347
2012	89	223	4	17	7	2	342
2013	95	219	0	22	8	1	345
2014	97	215	9	15	5	2	343
2015	98	206	9	9	4	2	328
2016	117	218	10	9	2	5	361
2017	133	232	8	6	2	4	385
2018	143	214	7	5	5	4	378
2019	150	224	5	6	8	0	393
2020	157	212	6	2	6	1	384
2021	117	158	5	3	2	1	286
2022	141	200	3	4	2	1	351
2023	150	216	4	4	6	0	380
2024	0	0	0	0	0	0	0

TOTAL



jeunes masculins 77 EVOLUTION JEUNES POSITIF 7
jeunes féminines 14

TRÉSORERIE ET MUTATIONS : Laurent BODEREAU

Bonjour,
Monsieur le Président du Comité Départemental de la Sarthe,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs,
Mesdames et Messieurs les Dirigeants de Clubs,

Trésorerie

Pour la saison sportive 2023, du 01 novembre 2022 au 31 octobre 2023, le compte de résultats est le suivant :

Recettes = 115344,74 €

Dépenses = 112990,08 €

Soit un résultat positif de 2354,66 €

Au 31 octobre 2023, le solde du compte courant est de = 37590,99 €

Les différents enregistrements ont nécessité **419** pièces de caisse.

Pour faire au plus bref, j'ai extrait du compte de résultats dix dépenses principales ainsi que dix revenus principaux (**voir tableau joint 1**).

Pour conclure la trésorerie, une comparaison des bilans financiers 2022 et 2023 pour les différents comptes dont dispose le Comité Départemental de la Sarthe de Pétanque et de Jeu Provençal au 31 octobre 2023 (**voir tableau joint 2**).

Je vous remercie de votre attention. Je vous souhaite à tous ainsi qu'aux licenciés de vos clubs, une bonne fin d'année et une bonne saison sportive 2024.

Mutations

Pour la saison écoulée, les mutations internes et externes se décomposent comme suit :

- Mutations externes payantes : 18
- Mutations internes payantes : 131
- Mutations gratuites (jeunes) : 4



EXTRAITS DES DÉPENSES ET REVENUS 2023

10- DÉPENSES PRINCIPALES	Saison 2023	10 - REVENUS PRINCIPAUX	Saison 2023
Décompte Financière F.F.P.J.P.	25 416.70 €	Licences	66 287.00 €
Décompte Financier C.R. des PDLL	5 480.46 €	Affiliations clubs à la F.F.P.J.P. et au CD 72	2 700.00 €
Orange – Internet fibre – Photocopieur	1 841.56 €	Mutations internes et externes	4 990.00 €
Frais arbitrage championnats départementaux	1 273.00 €	Championnats départementaux	12 162.00 €
Électricité Boulodrome de Drouot Le Mans	1 266.83 €	Locations locaux de Drouot	610.00 €
Locations de véhicules ch. France seniors	2 668.40 €	Subventions du département de la Sarthe	3 400.00 €
Matériel informatique	4 862.02 €	Subventions ville du Mans + trophée des villes 2022	2 000.00 €
National jeunes du Mans	7 632.01 €	National jeunes du Mans	5 011.60 €
Indemnisations clubs participations CRC	1 520.00 €	Sponsors du calendrier sportif	920.00 €
Calendriers sportifs	1 400.98 €	Calendriers sportifs	1 981.00 €

Le Trésorier Général
Laurent BODEREAU

COMITE DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

BILAN FINANCIER 2023

	situation au 31/10/2022	Situation au 31/10/2023	Par rapport à l'année 2022 Écart + ou - ou =
Caisse Générale	0.00 €	0.00 €	= 0.00 €
Compte Courant	35 236.33 €	37 590.99 €	2354,66
Compte sur Livret	62 124.47 €	62 247.26 €	122,79
Compte Bloqué	5 073.56 €	5 185.45 €	111,89
TOTAL	102 434.36 €	105 023.70 €	2589,34

Récapitulatif entre les exercices 2022/2023 = + 2589,34 €

Les Transactions (Pièces Comptables) du 01/11/2022 au 31/10/2023 sont de :

419

Le Trésorier Général
Laurent BODEREAU

COMPTE RENDU DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Martine LEROUX et Jacques VAUTHIER

Mesdames, Messieurs

Nous, vérificateurs aux comptes du Comité Départemental de la Sarthe de Pétanque et de Jeu Provençal, Martine LEROUX du Pétanque Club d'Yvré L'Evêque et Jacques VAUTHIER du Pétanque Club Etival, nous nous sommes réunis le 14 novembre 2023 avec Mr Laurent BODEREAU trésorier général pour vérifier la trésorerie du CD 72 pétanque.

Nous avons choisi de vérifier, au hasard, une dizaine d'opérations. Notre choix s'est porté sur les opérations suivantes :

REFERENCES	DATES	DETAILS DES OPERATIONS	SOMMES
R2023 - 0097	28/01/23	Mutations internes (remise de chèques)	1230,00 €
R2023 - 0135	09/03/23	Calendriers sportifs 2023 (remise de chèques)	1981,00 €
R2023 - 0173	25/04/23	Licences (remise de chèques)	909,00 €
R2023 - 0236	07/06/23	Repas CD53 championnats régionaux à Champagné (virement reçu)	204,00 €
R2023 - 0311	14/07/23	Remboursement frais déplacement formation arbitrage Comité Régional (virement reçu)	24,00 €
D2023 - 0380	15/10/23	Fiche financière Comité Régional (virement émis)	5535,46 €
D2023 - 0348	30/08/23	Frais déplacement national jeunes Longué (virement émis)	31,90 €
D2023 - 0264	19/06/23	Location véhicule Europcar (virement émis)	444,00 €
D2023 - 0230	05/06/23	Repas championnats régionaux Champagné (chèque émis)	1462,00 €
D2023 - 0149	03/04/23	Achat Coupes E.D. Diffusion (virement émis)	742,00 €

Les soldes ont été vérifiés : conformité entre les relevés de compte, les fiches de caisse informatisées et les pièces comptables.

En conclusion, nous, vérificateurs aux comptes, félicitons le trésorier général pour la bonne présentation et la parfaite tenue de la trésorerie.

Nous approuvons donc ces comptes pour la période du 01 novembre 2022 au 31 octobre 2023 et donnons quitus pour la saison écoulée.

Martine LEROUX

Jacques VAUTHIER

Budget prévisionnel 2024

Produits	Budget 2024
Affiliations clubs	2 625.00 €
Amendes	200.00 €
Calendrier vente	1 900.00 €
Calendrier annonceurs	950.00 €
Championnats de Sarthe	13 000.00 €
Challenge HEJ- inscriptions	200.00 €
CDC open + féminin + vétérans	650.00 €
Concours vétérans	190.00 €
Coupes Sarthe + France	940.00 €
Super U (don)	200.00 €
Licences	66 700.00 €
Locations Drouot	600.00 €
Mutations	5 100.00 €
National Jeunes	5 000.00 €
Subvention Départementale	1 000.00 €
Subvention Trohée des villes	1 000.00 €
Subvention Ville du Mans	1 000.00 €
FFPJP	2 000.00 €
Remboursement frais postaux	110.00 €
Total	103 365.00 €

Budget Prévisionnel 2024

Charges

Budget 2024

Photocopieur (cartouches d'encre)	500 €
Achat de coupes	2 000 €
Affiliations clubs à la FFPJP	360 €
AG cd72	1 800 €
Cadeaux et réceptions	700 €
Calendriers sportifs	1 500 €
Championnats de France Jeunes	3 000 €
Championnats de France Seniors	16 000 €
Championnats départementaux jeunes	1 200 €
Championnats départementaux délégations	1 600 €
Championnats Régionaux Jeunes	500 €
Championnats Régionaux	4 000 €
Coupe de France des clubs	640 €
Coupe de Sarthe + journée arbitres et dirigeants	1 500 €
Coupe de Noël	600 €
Cotisation CDOS72	75 €
Concours départementaux Jeunes	1 000 €
Concours vétérans	100 €
Congrès à Grande-Synthe	1 500 €
CNC – CRC indemnités clubs	1 600 €
Drouot – électricité, gaz	1 500 €
Ethylotest – calibrage	100 €
Engagement Comité Régional	288 €
Fonctionnement CREL	500 €
Frais Arbitrage championnats départementaux	1 300 €
Frais Déplacements membres cd72	3 000 €
Frais Annuels d'investissement	1 400 €
Frais Divers	1 000 €
Frais Postaux	200 €
Frais Bancaire	140 €
Formations divers	1 000 €
Journée de la femme + HEJ	2 000 €
Licences FFPJP	25 000 €
Licences + mutations Comité Régional	5 200 €
Mutations	2 000 €
National Jeunes Le Mans	7 000 €
Nationaux/Régionaux Jeunes hors 72	1 500 €
Projet associatif	1 500 €
Secrétariat	400 €
Orange Internet Fibre	912 €
Trophée des villes	2 700 €
Vêtements championnat de France	2 500 €
Vêtements membres cd72	1 000 €
Sport Adapté	350 €
Site internet du cd72	700 €

TOTAL 103 365 €

ARBITRAGE : Jean-François Marzat

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Suite aux diverses démissions pour raisons professionnelles et personnelles, nous ne sommes plus que 31 arbitres dans le département dont 2 féminines.

C'est assez préoccupant pour l'avenir d'autant plus que nous n'avons eu qu'un seul candidat cette année, et que certains d'entre nous ont un certain âge

A propos d'âge les arbitres de plus de 65 ans ou 65 ans dans l'année ont toujours l'obligation de fournir un certificat médical.

Il est dommage que nous ne soyons qu'une quinzaine à nous déplacer sur les compétitions, les autres n'officiant que dans leurs clubs.

Lors de notre dernière réunion, à l'unanimité des présents nous avons demandé une revalorisation de l'indemnité kilométrique de 3 centimes qui passerait à 0,33 euros du kilomètre.

Pour terminer Mesdames et Messieurs, je vous demanderai de préciser à vos licenciés que le domaine de compétence de l'arbitre c'est les joueurs et le terrain. Ce qui se passe dans le public ou aux buvettes n'est pas de notre ressort.

Je vous remercie et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Jean-François Marzat

COMMISSION DISCIPLINE : YVES BERTRON

Mesdames, Messieurs les Présidents et dirigeants,

L'année 2023 a été une très bonne année au niveau discipline puisque nous n'avons pas eu de dossier à traiter, les joueurs sont-ils plus responsables ?

Un point à revoir : lors des premiers concours de l'année, le joueur doit être en possession de sa licence. S'il ne la présente pas (en disant qu'elle est en cours), il ne pourra pas jouer. En effet, si un incident ou accident se produit, le joueur n'est pas assuré. Soyez vigilants.

Membres de la commission de discipline :

- Romain Marzat (La Bazoge)
- Moïse Gilbert (Sablé)
- Pascal Mauron (CRM)
- Pierre Buzens (Sablons) qui nous a rejoints, un grand merci à lui
- Moi-même.

Je fais le vœu que cette commission se réunisse le moins possible ! Très belles fêtes de fin d'année à tous.

Yves Bertron

EQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE : Sophie PLOQUIN

Monsieur le Président du Comité,
Mesdames, Messieurs les membres du comité,
Mesdames et Messieurs les Président (e) s de clubs
Mesdames et Messieurs les délégué (e)s.

La commission technique départementale, c'est à ce jour 2 à 3 bénévoles, soit 4 clubs de représentés.

Bien évidemment cela ne permet pas un maillage complet de notre département.

La commission technique manque cruellement d'initiateurs d'éducateurs actifs et expérimentés pour encadrer nos jeunes.

Cela se ressent sur la formation, la détection, ainsi que dans le développement et l'animation de notre pratique.

Pourtant votre comité, a mis en place depuis plus de deux ans maintenant une politique pour favoriser le sport pétanque auprès des jeunes.

- Prise en charge à 50 % sur les formations
- Les frais kilométriques lors des régionaux ou Nationaux jeunes
- Prise en charge des récompenses lors des différentes compétitions

Malgré ces efforts, force est de constater qu'il n'y a pas de retour escompté de la part des clubs.

Cette année seulement trois candidats à la formation, deux au tronc commun, un au BF1

- Monsieur DEZECOT Benoit pour l'arbitrage,
- Monsieur BOURREAU Davis comme initiateur,
- Monsieur NEVEU Pascal au Brevet Fédéral 1° degré.

A défaut d'école de pétanque, je vous rappelle qu'il est possible de faire une entente entre trois clubs pour participer au CDC jeunes. Pour les catégories benjamin, minime, cadet, junior.

Par contre cette entente ne pourra pas évoluer à l'échelon régional.

Cette convention d'entente doit être approuvée par notre Président du comité avant la date butoir fixé au 20 février 2024.

Je rappelle qu'il y a seulement trois écoles de pétanque répertoriées, et labélisées dans notre comité ! Deux dans le district sud (Vallée du Loir 72, Pétanque Fléchoise) et une dans le district centre (J.S. Allonnes).

Afin de redynamiser la commission technique et la politique jeunes dans notre comité, un plan de relance va être mis en place pour la saison prochaine.

Une réunion est programmée le 9 février à Allonnes, en présence de tous les clubs.

Petit rappel : les récompenses du challenge jeunes 2023 seront remises lors de la coupe de Noël jeunes dimanche 10 décembre à Mayet

Je vous remercie de votre attention

Sophie PLOQUIN
Commission technique

FÉMININES : ANNIE ALISSE

Mesdames et Messieurs les Présidents, Bonjour à tous et à toutes

Cette année le nombre de licences féminines était de 380, une trentaine de plus qu'en 2022. Plusieurs manifestations ont rencontré de beaux succès, notamment la journée de la femme le 1^{er} mai avec 16 équipes engagées soit un total de 100 féminines qui ont disputé des rencontres dans un esprit convivial. C'est l'équipe du CRM qui sort vainqueur de cette rencontre.

D'autre part, le championnat des clubs féminin a connu un beau succès avec un total de 27 équipes réparties de la façon suivante : 2 équipes en CRC et 25 équipes en CDC, soit 22 clubs représentés.

Je tiens à remercier toutes les équipes qui ont participé à ces compétitions dans un esprit sportif et de fair play avec une mention particulière pour les clubs de Champagné qui a engagé 3 équipes et les clubs de Chateau du Loir, le PAC des Sources, Arnage avec 2 équipes.

Au niveau résultats

En CDC

En 1^{re} Division c'est le club du VDL qui termine 1^{ère} et qui évoluera en CRC 2 l'année prochaine, En 2^e Division c'est le club d'Yvré l'évêque qui est vainqueur et évoluera en 1^{re} division ainsi que Arnage 2, Champagne 3 et COC 2.

Au niveau régional, 2 équipes engagées en CRC

La Ferté Bernard qui évolue en CRC 1 termine 3^e et se maintient en CRC 1
Par contre Le club de Mayet termine dernier de sa poule et descendra en CDC 1 l'année prochaine.

J'en profite pour vous annoncer que l'année prochaine les CDC féminins se feront par équipe de 6, il sera donc possible de mettre en place des ententes limitées à 3 clubs afin de constituer des équipes, ceci uniquement pour le CDC, pas pour le CRC.

Championnat de Sarthe

En tête à tête c'est Mégane Da Silva du club de Chateau du Loir qui gagne ce championnat.
En doublette Marine Dugué et Elsa Jamonneau du CRM sont championnes de Sarthe pour la 2^{ème} fois consécutive,
En triplète Sandra Dugué, Maëva Dugue et Sisley Jardin sont championnes de Sarthe,

Challenge Féminin

Les 5 premières féminines récompensées cette année sont Shana Scheid avec un total de 45 points, 2^e Catherine Bucco avec 38 points, 3^e Marie Rose Langlais avec 35 points, 4^e Sandra Dugué avec 34 points et 5^e Sisley Jardin avec 32 points.

J'en profite pour vous rappeler de bien envoyer vos résultats de championnats et de concours féminin au comité ou directement à mon adresse mail pour pouvoir suivre ce challenge.

Je vous remercie de votre attention

Challenge Vétérans : François Cariou

Mesdames et Messieurs les Présidents,

2023 est l'année où la « pseudo » catégorie « 55 ans et + » est interdite dans les concours.

De ce fait, nous avons perdu environ 10% d'engagement les mardi et jeudi.

Quelques concours en semaine furent ouverts aux séniors et cela s'est bien déroulé ; pour autant, il faut préserver l'accès aux vétérans et donc limiter le nombre de concours séniors les mardi et jeudi. Le calendrier 2024 programme 75 concours dont 5 sont ouverts aux séniors.

Le calendrier 2023 a été respecté à l'exception de quelques concours avec inscription à l'avance annulés trop rapidement... souvent par les mêmes clubs que l'année passée.

Les vainqueurs du challenge 2023 sont :

- Cathy Bucco / Martine Leroux / Annick Bobet
- Guy Blondeau / Miguel Pulido / Bruno Durier

Je rappelle à tous les Présidents :

- Les parties sont à jouer en temps limité (entre 55' et 1h).
Du fait les terrains doivent être tracés.
Toute autre formule doit être signalée à l'avance aux joueurs.
- Le logiciel Gestconcoures doit être utilisé ;
- La feuille de match est à me retourner dans les 48 h
- Les engagements doivent être redistribués en totalité et ne peuvent être inférieurs à :

4 parties	2 parties gagnées	3 parties gagnées	4 parties gagnées
Doublettes	10 euros	18 euros	26 euros
Triplettes	15 euros	27 euros	39 euros

Pour les concours en 6 parties et plus, il est possible d'utiliser soit la grille ci-dessous soit une formule de classement :

6 parties	3 part. gagnées	4 part. gagnées	5 part. gagnées	6 part. gagnées
Doublettes	10 euros	20 euros	36 euros	50 euros
Triplettes	15 euros	30 euros	45 euros	75 euros

Bon Challenge 2024 à tous.

François CARIOU - Responsable Vétérans

CHAMPIONNATS VETERANS 2023 : François CARIOU

Mesdames, messieurs, les Présidents et dirigeants de clubs,

1. Le Championnat Départemental des Clubs vétérans

Il s'est déroulé sur 3 sites : Allonnes, La Flèche et la Ferté-Bernard. Merci aux clubs organisateurs.

54 équipes ont participé à ce championnat, soit 8 de plus que l'an passé.

- 12 équipes en Division 1 (2 groupes de 6 équipes)
- 18 équipes en Division 2 (3 groupes de 6 équipes)
- 24 équipes en Division 3 (4 groupes de 6 équipes).

Merci à tous les joueurs et tous les clubs ; ce championnat est une très belle compétition.

En D3, les 6 premiers montent en D 2.

Il s'agit de : Sablons 1, PAC 1, SLMPC 2, Etival 1, Arnage 4, La Flèche 2.

Le champion est : Les Sablons 1

En D2, les 4 premiers accèdent à la D1.

Il s'agit de : Anille 1, Yvré 2, Bessé 1, SLMPC 1. Le champion est : Sargé 1 (SLMPC)

Le Champion Départemental D1 est une nouvelle fois : JSA 1.

En 2024, nous continuerons à jouer avec 3 divisions mais les résultats seront pris en compte de façon à créer une 4^{ème} voir une 5^{ème} division.

L'objectif de cette modification est double :

- a- N'avoir que 2 groupes par division et simplifier les classements
- b- Améliorer l'équilibre des groupes.

En CRC, l'équipe des Sablons est Vice-Championne Régionale.

Malheureusement JSA 1 n'a pu se maintenir en Régional et va de nouveau défendre son titre départemental en 2024.

2. Championnats Triplette

Il s'est déroulé à Sablé sur Sarthe sur deux journées consécutives.

Les champions 2023 sont : Guy Blondeau, Miguel Pulido et Emmanuel Calero des JSA.

Par la suite, ils se sont rendus à Flamanville au championnat de France et n'ont malheureusement pas trouvé leur rythme en poule.

3. Championnat Doublette Vétérans

Bien organisé par le club de Roeze La Suze à Allonnes. 132 équipes ont participé.

Prévu tout d'abord sur 1 jour et demi, il a été ramené à 1 jour.

Les Champions 2023 sont : Gilles Da Silva et Philippe Juignet des Sablons. Bravo à eux.

Nous souhaitons à tous ceux qui sont jeunes depuis plus longtemps que les autres, une bonne fin d'année 2023 et une bonne saison sportive 2024.

François Cariou
Commission Vétérans.

COUPE DE FRANCE : Franck Lureau

Madame La Maire, Monsieur le Président du CD72,

Mesdames et messieurs les présidents et dirigeants de clubs,

Je vais vous énumérer les rencontres de la Coupe de France des clubs pour 2023/2024

Avant de commencer, je voulais mettre à l'honneur le club du PAC des Sources ainsi que le club CRM pour leur très beau parcours de la saison dernière.

Cette année encore, ces 2 équipes ont été exemptées des tours qualificatifs interdépartementaux (décision fédérale).

En plus de ces 2 clubs c'est 30 autres clubs qui se sont inscrits à cette prestigieuse compétition, soit 30 sur 36 clubs sarthois. (Presque 86 %)

Après les différentes rencontres, 7 clubs ont atteint le 1^{er} tour de zone, un record

- Le Club donc du **PAC des Sources** et du **CRM**
- **Le VSF**
- **Vibraye**
- **Roëzé La Suze**
- **Champagné**
- **Et le Val de Loir Pétanque**

Après le 2^{ème} tour :

4 équipes étaient encore qualifiées pour ce 2^e tour de zone de la coupe de France mais seul le **CRM** a réussi à passer ce tour en battant Livarot, belle performance !

- **Le VSF** s'est incliné face à Angers CAP J. Ferry,
Roëzé La Suze face à La Roche s/Yon
et le **PAC des Sources** contre Luc s/Mer.

Seul le CRM continue donc l'aventure !

Je voulais également attirer votre attention qu'il serait sympa de nous communiquer les résultats de vos rencontres en tour zone, notamment pour alimenter le site du CD72 !!

En ce qui concerne les feuilles de Match bravo il y a du mieux ...

Merci de votre attention.

Franck LUREAU - Responsable de la Coupe de France

COUPE DE SARTHE : Jean-Pierre Bog

Madame La Maire, Monsieur le Président du CD72,

Mesdames et messieurs les présidents et dirigeants de clubs,

Voici les résultats de la Coupe Sarthe :

Demi-finales :

- PAC des Sources bat C.R.M. 19 à 12
- V.S.F. bat Pétanque Fléchoise 20 à 11

Finale

- PAC des Sources bat V.S.F. 16 à 15 et remporte donc cette édition 2023

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, je vous dis à l'année prochaine.

Merci de votre attention.

Jean-Pierre Bog - Responsable de la Coupe de Sarthe

CHAMPIONNAT DES CLUBS : DAMIEN BOUTARD

Madame le Maire,
Monsieur le Président du CD72,
Mesdames, Messieurs,

Comme d'habitude, je vais d'abord commencer par les résultats du championnat national des clubs puis le niveau régional et pour terminer par le niveau départemental.

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DES CLUBS

CRC1 OPEN

- ☺ Sablons 2^{ème}
- ☺ V.S. Fertois : 3^{ème}, maintien
- ☺ C.O.C. : 4^{ème}, maintien

CRC2 OPEN

- ☺ Pétanque Fléchoise : 6^{ème}, descente CDC
- ☹ CRM : 6^{ème}, maintien sous réserve
- ☹ P.A.C. des Sources : 4^{ème}, maintien

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DES CLUBS

68 équipes inscrites, record battu

Champions CDC OPEN

- ☺ Division 1 : US ARNAGE 1
- ☺ Division 2 : Aubigné 1
- ☺ Division 3 : Yvré 3

Création d'un quatrième groupe en seconde division.

Nous appellerons tout à l'heure les 3 clubs champions afin de leur remettre une récompense bien méritée.

Les clubs disputant le CNC et le CRC recevront une indemnité.

Je rappelle également que les réinscriptions ne sont pas automatiques et qu'il faudra renvoyer le formulaire d'inscription. Attention à la date butoir.

Je tiens à remercier les 3 clubs organisateurs d'une journée de compétition, les différents arbitres qui ont officié, et l'ensemble des joueurs.

Rendez-vous en 2024 pour de nouvelles compétitions de championnat des clubs OPEN !

Je vous remercie de m'avoir prêté attention et vous adresse mes sentiments les plus sportifs. Je vous donne rendez-vous l'année prochaine et vous souhaite une excellente année sportive.

Damien Boutard

RÉSULTATS CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023

FORMATIONS	CHAMPIONS	RÉSULTATS
SENIORS		
TRIPLETTE	ROCHER Bruno – ROCHER Mendy – VEAU Florian C.R.M.	8 ^e
DOUBLETTE	CHALOT Thierry – VAILLANT Thibaud – C.R.M.	Poule en 2
TETE-A-TETE 2 équipes	<u>Champion Sarthe</u> OSSAN Johann - V.L.P. 72	Poule, barrage
	<u>Champion Région</u> VAILLANT Thibaud – C.R.M.	32 ^e
DOUBLETTE Mixte	BOURLIER Floriana - OSSAN Johann – V.L.P. 72	Poule en 2
TRIPLETTE Mixte 2 équipes	<u>Champions Sarthe</u> REGNIER Hélène – LÉBOULANGER Florian WINDRESTEIN Jessy – Sablons Le Mans	Poule en 2
	<u>Vice-champions</u> DUGUÉ Marine – ROCHER Mendy VAILLANT Thibaud – C.R.M.	Poule en 2
PROMOTION TRIPLETTE 3 équipes	<u>Champions Sarthe</u> BRUNEAU Frédéric – VINCENDEAU Sébastien MAUROUARD Lionel – Juigné	32 ^e
	<u>Vice-champions</u> PLÉ Andy – PLÉ Guéven – LARQUET Stanislas – Spay	Poule en 2
	<u>Champions Région</u> LAZARO Romain – LAZARO Jean-Michel LEROY Joany – Pétanque des Grillons	32 ^e
FÉMININES		
TRIPLETTE	DUGUÉ Sandra – DUGUÉ Maëva – JARDIN Sisley C.R.M.	Poule Barrage
DOUBLETTE	DUGUÉ Marine – JAMONNEAU Elsa C.R.M.	8 ^e
TETE-A-TETE	DA SILVA Mégane – Château du Loir	Poule en 2

VÉTÉRANS

TRIPLETTE	PULIDO Miguel – BLONDEAU Guy CALERO Emmanuel – J.S. Allonnes	Poule en 2
DOUBLETTE	DA SILVA Gilles JUIGNET Philippe - Sablons	Pas de France

JEUNES

TRIPLETTE MINIMES	DUPONT CLEVELAND Pierre – TRONCHET Théo – FREMIOT Luka - J.S. Allonnes	Champions Région Qualifiés France
TRIPLETTE CADETS	ASSEZ-PINCON Malo (VLP 72) – JOURDAIN Arthur (V.S.F.) - NEVEU Soan (Roëzé La Suze)	½ finale championnats régionaux Qualifiés France
TRIPLETTE JUNIORS	JOURDAIN Mathis (V.S.F.) – ROUSSEAU Yann (V.S.F.) HEROIN Mathys (JP Mamers)	Pas qualifié France
DOUBLETTE BENJAMINS	TRONCHET Théo – BEATRIX Kalvyn – JS Allonnes	Pas de France
DOUBLETTE MINIMES	GARCIA GONZALES Théo – Pétanque Fléchoise SERRA Nolan – Pétanque Lucéenne	
DOUBLETTE CADETS	LEFEVRE Sullivan – J.S. Allonnes LEMONNIER Lorenzo – PAC des Sources	
DOUBLETTE JUNIORS	MECCHIA Maëlys – VLP 72 HEROUIN Mathys – JP Mamers	
TETE A TETE BENJAMINS	CORVAISIER Noé – J.S. Allonnes	Pas de France
TETE A TETE MINIMES	LEON Simon – C.OC.	
TETE A TETE CADETS	PINCON-ASSEZ Malo – V.L.P. 72	
TETE A TETE JUNIORS	DELHOMMEAU-FORGET Tom – Pétanque Fléchoise	

CHANCELLERIE : ANNIE VAUGEOIS

Monsieur le Président du CD72,
Mesdames, Messieurs les Présidents et dirigeants de clubs

Cette année, les résultats de la chancellerie sarthoise sont moins bons qu'en 2022 et je suis un peu déçue. En effet, seulement 16 demandes de récompenses ont été faites au lieu des 22 l'année dernière ; seuls 5 clubs sur 36 ont fait des demandes.

Sur 3 ans 12 clubs ont joué le jeu de la chancellerie : Yvré L'Evêque, St Paternne, Arnage, La Bazoge, CSCM, Mayet, JS Allonnes, Aubigné, VSF, COC, PAC et la Flèche. Cela signifie-t-il que dans les 24 autres clubs aucun bénévole ne mérite d'être récompensé ? Je ne peux y croire... dommage pour eux

Ceci n'engage que moi mais j'ai l'impression que de nombreux clubs n'ont pas envie de « s'embêter avec ça » et cela est franchement regrettable pour leurs bénévoles qui, pour certains, sont très sensibles à ces récompenses. Recenser dans vos clubs les bénévoles méritants ne demande pas beaucoup de temps, il faut juste remplir un formulaire de quelques lignes.

La Sarthe, avec ses 16 demandes, est toujours en 2^e position des départements des Pays de la Loire, mais loin derrière la Vendée (35 demandes).

Ont été demandées et obtenues :

- 13 diplômes d'honneur
- 1 médaille de bronze
- 2 médailles d'or

Nous procéderons tout à l'heure à la remise officielle de ces récompenses.

ATTENTION

Pour que vos demandes soient recevables, il faut que :

- Les conditions d'ancienneté dans le grade soient réunies (ex les 10 ans de dirigeant)
- Les demandes soient impérativement faites sur le formulaire officiel que je vous envoie, sous peine de voir la demande refusée.

N'hésitez pas, dans vos clubs, à recenser les bénévoles qui œuvrent depuis parfois longtemps, ils méritent d'être récompensés, c'est la reconnaissance d'un travail bien accompli.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et tous mes meilleurs vœux pour 2024.

Annie Vaugeois
Responsable chancellerie